

dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenue jeudi, le quatrième jour de septembre prochain, et à chacun de vous,—

SALUT :

## PROCLAMATION.

**A**TTENDU que, le dix-neuvième jour de juillet dernier, il nous avait plu de proroger notre Parlement Provincial jusqu'au quatrième jour de septembre prochain, auquel temps, dans notre Cité de *Montréal*, vous étiez tenus et obligés de comparaître. Maintenant sachez que, pour diverses causes et considérations, et après avoir considéré la commodité et la convenance de nos bien-aimés sujets, nous avons trouvés convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous relever, vous et chacun de vous, de l'obligation de votre présence au temps susdit ; vous convoquant, et par la teneur de ces présentes, vous commandant, vous et chacun de vous, de nous rencontrer en notre Parlement Provincial, en notre Cité de *Montréal*, mardi, le quatorzième jour d'octobre prochain, pour alors prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province du *Canada*, et faire tout ce qui sera jugé nécessaire.—N'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin notre très fidèle et bien-aimé le Très Honorable *Charles Theophilus*, Baron *Metcalf* de *Fernhill*, dans le Comté de *Berks*, Chevalier Grand' Croix du Très Honorable ordre du Bain, un des Conseillers de notre Très Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'Île du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. ; en notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de *Montréal*, dans notre dite Province, ce vingt-neuvième jour d'août, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante cinq, et dans la neuvième année de notre Règne.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,  
C.C.C.



PROVINCE DU }

*Canada.*

METCALFE.

**VICTORIA**, par la grâce de **DIEU, REINE** du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenue mardi, le quatorzième jour d'octobre courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

## PROCLAMATION.

**A**TTENDU que, le vingt-neuvième jour d'août dernier, il nous avait plu de proroger notre Parlement Provincial jusqu'au quatorzième jour d'octobre courant, auquel temps, dans notre Cité de *Montréal*, vous étiez tenus et obligés de comparaître. Maintenant sachez que, pour diverses causes et considérations, et après avoir considéré la commodité et la convenance de nos bien-aimés sujets, nous avons trouvés convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous relever, vous et chacun de vous, de l'obligation de votre présence au temps susdit vous convoquant, et par la teneur de ces présentes, vous commandant vous et chacun de vous, de nous rencontrer en notre Parlement Provincial, en notre Cité de *Montréal*, mercredi, le dix-neuvième jour de novembre prochain, pour alors prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province du *Canada*, et faire tout ce qui sera jugé nécessaire.—N'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles Theophilus*, Baron *Metcalf*, de *Fernhill*, dans le comté de *Berks*, Chevalier Grand' Croix du Très Honorable ordre du Bain, un des Conseillers de notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique*

Proclamation  
du 10 octobre,  
prorogeant le  
Parlement au  
19 novembre.